

8500 auxiliaires du service sanitaire de l'armée

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 6

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

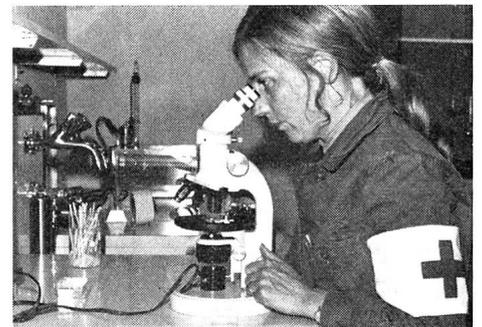
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

8500 auxiliaires du service sanitaire de l'armée



Les formations de base du service sanitaire de la Croix-Rouge, soit les détachements féminins et les colonnes masculines de la Croix-Rouge, existent en fait depuis le début du siècle déjà. Actuellement et aux termes de l'arrêté fédéral de 1970, notre Croix-Rouge nationale fournit au service sanitaire de l'armée les 85 formations qui lui sont demandées. Ces quelque 8500 auxiliaires – 2403 hommes et 6374 femmes – ont pour mission d'assurer des soins efficaces aux soldats blessés.

Les femmes incorporées dans les détachements de la Croix-Rouge d'hôpital, ainsi que dans les détachements territoriaux de la Croix-Rouge – il s'agit de femmes médecins, d'infirmières, d'aides-soignantes, de spécialistes et d'éclaireuses – peuvent être convoquées périodiquement à des cours de complément de deux semaines auxquels elles participent sur la base du volontariat. Ainsi, ces infirmières, spécialistes, éclaireuses que nous avons vues à l'œuvre au mois d'avril dernier, à l'hôpital territorial de Langnau, installé dans les souterrains d'un bâtiment d'école que rien, à première vue, ne distinguerait d'un autre bâtiment d'école. A cette occasion, elles ont collaboré dans le meilleur esprit avec leurs collègues masculins des troupes sanitaires entrés en service en même temps qu'elles.

L'exercice consistait à accueillir quelque 200 «blessés» qui étaient amenés par le train sanitaire et à les diriger dans les diverses stations de l'hôpital où ils recevaient les soins que nécessitait leur état.

Alors que les infirmières et les aides-soignantes sont chargées des soins proprement dits, les spécialistes – laborantines, assistantes techniques en radiologie, aides de médecin, de dentiste, de pharmacie – exécutent les examens nécessaires ou d'autres travaux en rapport direct avec leur profession civile. Quant aux éclaireuses, elles sont plus particulièrement chargées des travaux administratifs.

